POUR RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE
IMPOSER NOS REVENDICATIONS
La CGT appelle à la grève le 5 février

Depuis de nombreuses années, les politiques menées au service du capital par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. Le Lot et les lotois en subissent particulièrement les conséquences.

La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services, pour non seulement s'opposer aux réformes régressives, mais aussi et surtout obtenir des réformes pour plus de justice fiscale et sociale par une autre répartition des richesses produites dans le pays. C'est le sens des propositions que formule la CGT.

Gouvernement et patronat sont restés sourds et méprisants. Ils sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurettes récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les inégalités sont les conséquences d'une politique au service des riches. Les diminutions de l'impôt pour les plus riches, les facilités pour permettre l'évasion fiscale (80 milliards d'euros par an) etc… voilà pourquoi le nombre de milliardaires a triplé en dix ans dans notre pays et que 8 milliardaires possèdent autant que les 30% les moins fortunés.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, les champions de l'évasion fiscale, démontrent de l'ampleur des richesses créées par les travailleurs. Et qu'il faut en finir de gaver les groupes et entreprises, qui n'en ont pas besoin, d'exonérations de cotisations fiscale et sociale. Pour 2019, 260 milliards sont annoncés, autant d'argent qui fera défaut au budget de l'Etat et de la sécurité sociale, donc à la solidarité et au vivre ensemble.

Porter le SMIC à 1800 € représenterait 80 milliards d'euros. L'ensemble des entreprises ont versé aux actionnaires 180 milliards d'euros en 2017. Il leur en resterait 100, encore de quoi augmenter les salaires de toutes et tous et se montrer solidaires envers les TPE….

Au-delà des mobilisations des citoyen-ne-s depuis de nombreuses semaines, il est indispensable de construire un rapport de force. La grève massive dans les entreprises et services pour imposer au patronat la redistribution des richesses est incontournable !

La CGT appelle les salarié-e-s, les agent-e-s, les jeunes comme les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi à se mobiliser ensemble par la grève et les manifestations pour obtenir :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages,
- le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital,
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

Partout en France, la CGT appelle à 24h de grève dans tous les secteurs et services

GREVE et MANIFESTATION, Mardi 5 Février à :

CAHORS : 14h30 place Mitterrand
BIARS : 12h00 rond-point de Bretenoux (casse croute sur place)
FIGEAC : 14h30 rond-point Lycée Champollion

Pour un véritable débat, télécharger le cahier d'expression revendicative populaire avec le code QR sur l'image ci-contre.
A remettre à un délégué ou à l'union locale CGT la plus proche.

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique – contact CGT 46 : 05 65 35 08 56 - ud46@cgt.fr - www.lacgt46.fr